

INFOLETTRE

Décembre 2024

IMPLICATION

Afin de dresser un portrait de l'implication et de vous soutenir dans votre rôle de coéducateurs et coéducatrices, nous vous demandons de transmettre vos heures d'implication mensuellement à l'OPP-PO. Le formulaire vous sera transmis dans l'infolettre à la fin de chaque mois et un rappel sera effectué via le groupe Facebook afin que toutes les heures soient reçues avant le 5 du mois suivant.

L'implication mensuelle prévue pour chaque famille est d'un minimum de 4 heures, en favorisant les heures effectuées en présence d'élèves.

Merci de nous transmettre vos heures réalisées en décembre **avant le 10 janvier** dans le formulaire suivant : <https://forms.gle/r8mxazpqvKceN1XK7>

SONDAGE COMITÉ DE FINANCEMENT

Bonjour à tous les parents coéducateurs!

Nous souhaitons connaître votre préférence entre deux possibilités pour l'activité de financement obligatoire de cette année. Merci de remplir le sondage suivant AVANT LE DIMANCHE 12 JANVIER 2025 :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScLuW1dYZCQimqBWXx4D6TApDgZ6IcJKxHH TJ55VnxogkwGtA/viewform?usp=dialog>

Merci et Bonne année à tout le monde!

BLOC-ATELIER COÉDUCATIF

✓ **Vendredi 17 janvier 2025**

Formulaire pour inscrire votre activité du 17 janvier de 12h45 à 15h25:

<https://forms.office.com/r/0KDYDyRR6m?origin=lprLink>



INFOLETTRE – Décembre 2024

CAFÉ-JALETTE

✓ **Vendredi 10 janvier à 13 h - Salle des coéducateurs**

Intention – discuter ouvertement sur des sujets liés à l'école et à son organisation. C'est l'occasion de poser des questions si certains aspects de l'école qui vous semblent flous (par exemple : blocs-ateliers, bon de commande, etc.). Ce moment se veut respectueux, mais aussi un temps privilégié pour tisser des liens avec d'autres parents.

Vous avez jusqu'à jeudi 9 janvier 21h pour vous inscrire au Café Jasette :

<https://forms.office.com/r/CHBiju4TJp?origin=lprLink>

L'invitation sera récurrente tous les deux mois. Il se peut qu'un Café-Jasette aborde une thématique en lien avec un sujet particulier. Si vous avez des suggestions de sujets, n'hésitez pas à les mettre dans la section commentaires.

RAPPEL – PROCÉDURE ACHAT

Montant maximum (sinon doit être passé au conseil d'établissement) : 75\$

Voir Annie, la secrétaire, pour obtenir un bon de commande pour votre activité.

• **Vous devez rapporter la facture après les achats.**

Avant de faire vos achats, assurez-vous de vérifier ce qui est déjà disponible à l'école. Pour l'inventaire des ingrédients de la cuisine cela a été affiché :

- ✓ Sur la **page Facebook**.
- ✓ Sur la porte de l'armoire de la cuisine.

JOURNÉE THÉMATIQUE

- ✓ Journée coiffure farfelue le **jeudi 23 janvier** 2025

MATÉRIELS – SERVICE DE GARDE

Vous devez avoir l'approbation d'un membre du service de garde pour prendre des objets dans les armoires ou dans le réfrigérateur du service de garde. Si vous avez besoin de produits de cuisine, vous devez les prendre dans la cuisine du local 213.



INFOLETTRE – Décembre 2024

PORTES – JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Prendre note que vous devez passer par la porte du service de garde lors des journées pédagogiques. Les puces ne fonctionnent pas pour la porte principale lors de ces journées.

CALENDRIER SCOLAIRE - MODIFIÉ

La journée pédagogique du **10 février est déplacée au 6 juin.**
Voir le calendrier modifié ci-joint



INFOLETTRE – Décembre 2024